

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

RNCP37450 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23602
Code(s) ROME	I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	22/01/2028

Certificateur(s)

HAUT COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE · SIRET : 17987301300017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance assure la maintenance des organes de propulsion des bateaux de plaisance maritimes (bateaux à moteurs, voiliers) et fluviaux (péniches). Ses missions principales consistent à poser et installer dans des bateaux de plaisance, des moteurs thermiques "hors-bord" ou "in-bord" et des équipements de bord (appareils de servitude ou d'aide à la navigation) dont il effectue les réglages de mise en service.

Il réalise les opérations d'entretien, de dépannage et de réparation des organes de propulsion. Il assure un premier niveau de maintenance sur les équipements de bord (entretien d'un circuit d'éclairage, d'un guindeau, d'une direction hydraulique). Il participe aux opérations de manutention des bateaux sur terre ou à flot. L'évolution des motorisations l'amènera à installer, et maintenir des motorisations électriques ou hybrides. Ces motorisations se développent lentement dans le nautisme et restent pour l'instant confidentielles au niveau des ventes.

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance intervient sur des bateaux à voiles ou à moteur. Il installe, entretient et répare des moteurs "hors-bord" essence 2 temps ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV et des moteurs "in-bord" essence ou diesel à 4 temps d'environ 8 à 600CV. Il entretient et répare des transmissions de type : embase de moteur hors-bord, ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, IPS... Les opérations doivent être réalisées conformément aux préconisations des constructeurs. Il intervient dans le strict respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur tout en respectant l'intégrité du bateau. Il est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés ainsi que de l'organisation et du rangement de son poste de travail. Il peut être conduit à utiliser des engins de manutention, à manœuvrer des bateaux au moteur, à utiliser un véhicule routier pour se déplacer.

Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adapté au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite.

Il réalise son activité seul, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier. Il peut être en contact avec la clientèle. Il travaille généralement dans un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs marins, dans un chantier naval de maintenance, parfois dans une entreprise de construction de bateaux de plaisance ou de location.

Son activité s'exerce en intérieur (atelier) ou à l'extérieur (aire de carénage ou à flot), sur des moteurs déposés ou embarqués. Son activité s'exerce parfois en hauteur, dans des positions inconfortables. Il manipule des outils et des produits qui peuvent être dangereux. Il porte les équipements de protection individuelle adaptés. En fonction de la période et de l'activité de l'entreprise il peut être amené à travailler le week-end, avec une forte amplitude journalière.

ACTIVITÉS VISÉES

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
2. Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance
3. Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance
Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

Blocs de compétences

RNCP37450BC01 — Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Mise en situation professionnelle (4h00)

En début de mise en situation professionnelle, le candidat présente son permis bateau au jury.

La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes :

- a) Partie 1 "manutention calage" (durée 01 h 00 min) : Le candidat manutentionne et cale un bateau de plaisance.
- b) Partie 2 "entretien coque" (durée 02 h 00 min) : Le candidat réalise une opération d'entretien d'une coque de bateau de plaisance.
- c) Partie 3 "entretien motorisation" (durée 01 h 00 min) : Le candidat réalise une opération d'entretien courant d'une motorisation hors-bord ou in-bord.

2. Questionnaire professionnel (45min)

Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule :

- de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ;
- avant la mise en situation professionnelle.

RNCP37450BC02 — Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Mise en situation professionnelle (6h30min)

La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend 2 parties indépendantes :

a) Partie 1 "installer un équipement de bord" (durée 03 h 30 min)

- Phase 1 (durée 03 h 20 min) : le candidat installe un équipement de bord sur une coque, portion de coque ou maquette
- Phase 2 (durée : 00 h 10 min) : le candidat présente au jury l'équipement de bord installé.

b) Partie 2 " installer un moteur marin" (durée 03 h 00 min): Installer un moteur hors-bord ou in-bord dans un bateau ou une maquette ou un support adapté. Le moteur hors-bord nécessitera un boulonnage et réglage sur le tableau arrière

2. Questionnaire professionnel (30min)

Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule :

- de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ;
- avant la mise en situation professionnelle.

RNCP37450BC03 — Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance

Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance

Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Mise en situation professionnelle (4h00)

La mise en situation comporte 4 parties indépendantes :

- a) Partie 1 "remplacement de pièces" (durée 01 h 00 min) : Le candidat remplace des pièces d'usure dans un système de transmission.
- b) Partie 2 "intervention circuit hydraulique" (durée 01 h 00 min) : Le candidat intervient sur un circuit hydraulique simple.
- c) Partie 3 "réparation hors-bord" (durée 01 h 00 min) : Le candidat répare un moteur "in-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement.
- d) Partie 4 "réparation in-bord" (durée 01 h 00 min) : Le candidat répare un moteur "hors-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement.

2. Questionnaire professionnel (30min)

Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule :

- de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ;
- avant la mise en situation professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les entreprises du secteur nautique spécialisées dans la vente de motorisations neuves ou d'occasion, la maintenance, la vente des bateaux de plaisance neufs ou d'occasion
- pour une moindre part, les loueurs et les shipchandlers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de bateaux de plaisance

Mécanicien hors-bord ou in-bord

Mécanicien de moteurs marins

Mécanicien marine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
--	-------------------

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
----------------------------	--

Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de professionnels (2 membres du jury par candidat présenté) :

- Superviseur
- Mécanicien
- Coordinateur technique
- Responsable de l'atelier

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 095 €
Selon la branche	7 095 € – 10 051 €
Prise en charge	Branches concernées
7 095 €	Valeur par défaut · 208 branches
10 051 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de la métallurgie
10 000 €	CPNE de l'industrie et des services nautiques
8 277 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 150 €	CPNE des MFR

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	22/01/2028
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37450/>